

A propos du monnayage de L. Sempronius Atratinus

Autor(en): **Amandry, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **33-37 (1983-1987)**

Heft 132

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DU MONNAYAGE DE L. SEMPRONIUS ATRATINUS

Michel Amandry

Le monnayage des «préfets de la flotte» d'Antoine, L. Calpurnius Bibulus, L. Sempronius Atratinus et M. Oppius Capito, est tout à fait original: émis sans doute en 36/35 dans différents ateliers¹, il comprend six dénominations de bronze: sesterce, tressis, dupondius, as, semis et sextans(?).

Original, car il apporte plusieurs innovations dans le système monétaire romain. Tout d'abord, un sesterce de bronze apparaît pour la première fois. Jusqu'alors, le sesterce était une dénomination d'argent: il avait été frappé depuis la création du denier jusque vers *ca.* 180 avant J.-C., puis, sous l'effet de la Lex Plautia Papiria qui instituait, en 90 avant J.-C., l'étalon semi-oncial, il fut à nouveau émis lors des émissions de D. Silanus L. f.² et de L. Calpurnius Piso L. f. Frugi³; enfin il fut repris entre 48 et 44 par les différents monétaires qui se succédèrent à cette époque⁴. Ensuite, le tressis (ou tripondius) est à nouveau frappé, alors que cette dénomination n'avait plus été émise depuis le III^e siècle⁵. De même, le dupondius n'avait plus été émis depuis 89: encore faut-il préciser que le dupondius frappé alors par Cn. Calpurnius Piso Frugi, à l'occasion de la réduction semi-onciale, est unique⁶.

Nous connaissions jusqu'à présent les six dénominations pour Bibulus et Capito, mais manquaient le semis et le sextans(?) pour Atratinus. Ces deux pièces sont récemment apparues et nous voudrions ici les présenter.

a) Atratinus. Semis (fig. 1 et agrandissement x 3).

D. Légende illisible, tête nue d'Antoine à droite.

R. () GVR COS D (), proue à droite.

Coll. P. V., 4,75 g, axe: 3

¹ Ce monnayage a bénéficié des études de M. Bahrfeldt, «Die Münzen der Flottenpräfekten des Marcus Antonius», *NZ* 37 (1905), p. 9-56, pl. I-II et de T. V. Buttrey, *Studies in the Coinage of Marc Antony*. Diss. Princeton University 1953, p. 34-53, 103-114. Dans son *From Imperium to Auctoritas* (abr. FITA) (1946), p. 43-45, M. Grant aborde lui aussi le problème de la date d'émission de ce monnayage et propose Tarente pour atelier. Il n'est pas dans notre intention de traiter ici ces questions, puisque nous les développerons dans le corpus que nous préparons de ces séries. Mais nous nous rallions aux dates proposées par Buttrey. En ce qui concerne l'atelier, ni Tarente, ni la Sicile, ni Zante ne nous semblent acceptables. Nous pensons à trois ateliers différents: un atelier péloponnésien pour Atratinus (Corinthe?), un atelier syro-phénicien pour Bibulus; en ce qui concerne Capito, aucune solution ne se dégage encore nettement, mais un atelier grec n'est pas à exclure. Pour ce corpus, nous serions heureux d'avoir des informations sur toute monnaie de ces séries conservée dans des collections particulières.

² Syd. 647; Crawford 337/4.

³ Syd. 676; Crawford 340/3a et 3b.

⁴ Émissions de C. Vibius Pansa (Syd. 950; Cr. 449/5), d'A. Licinius Nerva (Syd. 957-958; Cr. 454/4-5), de Lollius Palikanus (Syd. 963; Cr. 473/4), de L. Papius Celsus (Syd. 967-968; Cr. 472/4a-4c), de C. Antius Restio (Syd. 973-975; Cr. 455/4-6), de M. Cordius Rufus (Syd. 980-981; Cr. 463/5-6), de T. Carisius (Syd. 988-989; Cr. 464/7-8), de C. Considius Paetus (Syd. 997; Cr. 465/8a-b), de L. Valerius Acisculus (Syd. 1005; Cr. 474/7-8); de M. Mettius (Syd. 1059; Cr. 480/28), de L. Aemilius Buca (Syd. 1066; Cr. 480/26) et de P. Sepullius Macer (Syd. 1080; Cr. 480/27). Voir H. Zehnacher, *Moneta* II, 1974, p. 685-688.

⁵ Série anonyme librale (Syd. 57; Cr. 24/1) datant de 265-242 et série anonyme post semilibrale (Syd. 99; Cr. 41/3a-3b) datant de 215-212.

⁶ Syd. 1359; T. V. Buttrey, «The unique 'as' of Cn. Piso Frugi, an unrecognized semuncial dupondius», *Studia Oliveriana* XI, 1963, p. 3-10 (pace Grant, FITA, p. 31-32).



1



2



3



4



5



6

Cette pièce est en mauvais état, mais, typologiquement, elle correspond aux semisses de Bibulus et de Capito⁷ et la légende de revers peut être restituée en (L ATRATINVS AV)GVR COS D(ESIG): en effet la titulature d'Atratinus comporte seule le titre d'augure ainsi que la mention d'un consulat (Bibulus est PR[AETOR] DESIG et Capito PRO PR[AETOR] PRAEF[ECTVS] CLAS[SIS]). Au-dessus de la proue, dans le champ, figure peut-être l'indication de la valeur de la monnaie, S(emis), mais cela n'est pas certain: du reste, cette marque n'apparaît pas sur le semis de Bibulus.

b) Atratinus. Sextans(?) (fig. 2 et agrandissement x4)

D. Légende illisible, tête janiforme qui semble représenter Octave à gauche et Antoine à droite.

R. L ATRATINVS AVGVR COS DESIG, chénisque à droite.

Paris, Cabinet des Médailles 1982/1332, 2,09 g, axe: 6

La légende de revers, parfaitement lisible, rend certaine l'attribution de cette monnaie à la série d'Atratinus. Mais celle-ci représente-t-elle bien un sextans? Bahrfeldt, traitant des exemplaires parallèles connus des séries de Bibulus et de Capito, avait émis cette hypothèse, mais elle était assortie de sérieuses réserves. Comme bien souvent, le doute raisonné a fait place à la certitude et personne n'hésite plus à reconnaître en cette dénomination un sextans⁸.

Examinons les exemplaires de Bibulus et de Capito, fort rares au demeurant. Bahrfeldt avait répertorié un exemplaire pour Bibulus⁹ et deux exemplaires pour Capito¹⁰. S'il avait vu la monnaie de Bibulus, il ne citait celles de Capito qu'à travers des publications du milieu du XIX^e siècle: un exemplaire se trouvait dans la collection Welzl de Wellenheim¹¹, alors dispersée, et l'autre avait été publié par v. Rauch¹², mais la monnaie n'était pas entrée dans les collections de Berlin et elle non plus n'avait pas été revue par Bahrfeldt. C'est donc à partir de la publication de v. Rauch que Bahrfeldt proposait de voir en ces pièces un sextans, car sur la gravure de la monnaie de v. Rauch figuraient, sous le chénisque, deux globules . . . indiquant la marque de valeur du sextans. Mais Bahrfeldt se montrait fort prudent: «Auf dem Wellenheimschen Exemplar befand es sich nicht und das wird auch bei dem anderen Exemplar der Fall gewesen sein. Es haben vielleicht genau wie bei der Borghesischen Münze des L. Bibulus, so auch hier Unebenheiten der Patina Veranlassung zu der Annahme des Wertzeichens gegeben»¹³.

Nos propres recherches ont abouti aux résultats suivants: si la monnaie de Bibulus reste unique (l'exemplaire est conservé au SPQR Medagliere Comunale di Roma), nous avons pu retrouver trois exemplaires de Capito. Nous laisserons de côté la monnaie de Bibulus, que nous n'avons pas examiné personnellement et qui, d'après pho-

⁷ Voir Bahrfeldt, loc. cit., pl. I, 5 et pl. II, 18.

⁸ H. A. Grueber, *Coins of the Roman Republic in the British Museum* II (1910), p. 514 (Bibulus) et p. 520 (Capito); Syd. 1260 (Bibulus) et 1270 (Capito avec référence à la planche II, 22 de l'article de Bahrfeldt: or il n'y a pas de reproduction de la monnaie de Capito sur cette planche puisque Bahrfeldt n'avait vu aucun des exemplaires qu'il cite!); Zehnacker, *Moneta* II, p. 688-689.

⁹ Loc. cit., p. 12-14, n° 6.

¹⁰ Loc. cit., p. 23-25, n° 22.

¹¹ Catalogue de la grande collection de monnaies et médailles de M. Léopold Welzl de Wellenheim. I contenant les médailles antiques, grecques et romaines. Vienne, 1844, n° 7853.

¹² *Annali dell'Inst. arch.* 1847, p. 243, pl. P, n° 9.

¹³ Loc. cit., p. 24-25.

tographie, est d'un style très curieux. En revanche, voici la liste des trois exemplaires de Capito:

1.	D1	R1	BM 1959-12-2-1 de Chroustchoff (fig. 3)	2,27 g
2.	D1	R1?	Oxford	2,55 g
3.	D2	R2	ANS (ex MM liste 396, sept. 1978, 26 = <i>ANS Annual Report</i> 1978, p. 15 et fig. 11) (fig. 4)	2,76 g

L'exemplaire de Londres semble être l'exemplaire v. Rauch: la monnaie est tout à fait conforme à la gravure qui figurait dans sa publication et son poids est identique. Or, trois globules apparaissent dans le champ, sous le chénisque, et non deux (fig. 5: agrandissement x4); l'exemplaire d'Oxford, qui paraît de mêmes coins, est plus usé, et les globules ne sont plus visibles. En revanche, l'exemplaire de l'ANS est fort intéressant, car relativement bien conservé: trois globules sont visibles dans le champ, sous le chénisque, disposés non pas en ligne, mais en triangle. ∙ ∙ (fig. 6: agrandissement x4). Et ces trois globules se retrouvent, quoique faiblement visibles, sur la monnaie d'Atratinus, dans le champ au-dessus du chénisque, disposés eux-aussi en triangle ∙ ∙ (fig. 2).

La dénomination frappée est donc bien un quadrans, non un sextans. Du reste, le poids de ces monnaies nous invitait à cette conclusion: la monnaie d'Atratinus pèse 2,09 g, la moyenne des trois exemplaires de Capito est de 2,52 g. Or la moyenne arithmétique des poids des as lourds d'Atratinus est d'environ 9,50 g (9,37 g pour 15 exs. recensés) et celle des as lourds de Capito d'environ 8 g (7,87 g pour 21 exs. recensés). Etant donné le degré d'usure de ces monnaies, nous pouvons penser que ces as étaient émis à un poids d'environ 10 g. Un quadrans d'environ 2,50 g s'intègre donc parfaitement dans le système pondéral de ce monnayage.

Dans ces conditions, nous mesurons encore plus la dette d'Auguste envers son rival malheureux: le système monétaire de bronze qu'il met en place, à partir de 27 avant J.-C., ne fera qu'imiter, tout en le perfectionnant, le monnayage inventé pour le compte d'Antoine, puisqu'on y retrouve, (à l'exception du tressis), *toutes* les dénominations (sesterce, dupondius, as, semis *et* quadrans) frappées par Bibulus, Atratinus et Capito.